



- MOTION** (art. 32 du Règlement du CG)
- POSTULAT** (art. 33 du Règlement du CG)
- INTERPELLATION** (art. 34 du Règlement du CG)
- QUESTION** (art. 35 du Règlement du CG)
- RESOLUTION** (art. 36 du Règlement du CG)

déposé en séance du Conseil général du : 13 juin 2022

"Titre" : Amélioration des canaux de communication de la Ville

Texte de dépôt :

Nous avons pris connaissance d'une question datant de 2017 et traitant de la même thématique. Cependant, le monde numérique où l'ère où la communication à 360° est incontournable, évolue en permanence et il nous semble légitime que la question soit à nouveau mise sur la table.

La communication de la ville est déjà très importante, notre but n'est donc pas de révolutionner ce qui existe déjà et de qualité, mais de déplacer peut-être certaines forces d'un canal à un autre.

Notre constat à ce jour :

Les contenus sont très pertinents, par exemple sur LinkedIn, mais il n'y a que peu d'interactions (10-30 « j'aime » seulement par post). La communauté est très limitée, à 551 abonnés, pour une ville de 18'000 habitants. Est-ce vraiment le canal adéquat pour des communications générales sur les événements de la ville ? LinkedIn est un réseau professionnel qui a été initialement créé en tant que plateforme de recrutement. Il propose certes désormais de nombreuses fonctionnalités similaires aux autres réseaux sociaux, mais notre cible ne semble pas être présente sur cette plateforme. Actuellement, LinkedIn compte 630 millions d'individus comparé à Facebook qui en compte plus de 2.38 milliards d'utilisateurs actifs ! A des fins de comparaison, les utilisateurs Facebook passent environ 35 minutes par jour à parcourir leurs flux et à dialoguer avec leurs amis, tandis que les utilisateurs de LinkedIn ne consacrent que 17 minutes par mois à l'utilisation du site. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Les mesures d'améliorations proposées :

1. Fort de ce constat, nous pensons qu'il serait opportun de déplacer les forces de travail déployées sur LinkedIn sur une nouvelle page Facebook à créer. Cette page pourrait également mettre en avant les atouts de la commune : services communaux à disposition, horaires des bureaux, cartes journalières CFF, offres de loisirs, charte de l'égalité, mise en avant des collaborateurs jubilaires, promotion des nouveaux acteurs économiques de la ville (nouveaux commerces), etc. Les idées et thèmes pourraient être larges et variés !
2. Monthey, Ma ville : une page (ou double page) pourrait traiter de sujets plus orientés sur les liens sociaux de notre ville, une tribune pour les associations, personnalités locales, centaines, communauté étrangère, etc. L'organisation pour la rédaction de ces pages pourraient se faire soit par un comité bénévole, en collaboration avec la responsable de la communication de la ville, soit par un comité de sélection des articles transmis directement par

les citoyens. Des critères seraient donc à définir afin de cadrer cette nouvelle thématique et assurer une égalité de traitement.

3. Il existe également des problèmes de liens réguliers sur l'application, ceux-ci ne fonctionnent pas, ne mènent nul part. Nous remercions le service informatique de prêter attention à ces irrégularités.

Pour conclure, notre postulat s'articule autour de 3 axes : le déplacement des forces de LinkedIn à Facebook, le développement du journal communal ainsi que la stabilité de l'application de la ville.

Ce postulat amène simplement à faire évoluer, améliorer et compléter l'offre existante, afin de mettre encore mieux en avant notre Ville où il fait bon vivre !

Nom prénom : Chantal Coppex et Sabine Premand Sperandio

Représentant le parti / groupe : Le Centre

Date : 13 avril 2022

➔ A transmettre, à l'issue de la séance, au conseil municipal, par l'intermédiaire du bureau du Conseil général